

POLITIQUE D'ACHATS DU C2DS

Le C2DS s'engage dans une politique d'achats responsable, notamment pour ses achats de produits, de matériel et de services. Cette politique s'inscrit dans le cadre de sa politique développement durable. L'objectif de cette politique est qu'une réflexion soit entreprise lors de chaque achat sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des choix.

Pour cela des critères ont été retenus qui s'appliqueront, dans la mesure du possible, à tous les segments d'achat :

- Favoriser les produits écolabellisés
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en lien avec l'achat
- Réduire les déchets en lien avec l'achat
- Réflexion sur le coût global prenant en compte l'origine, les garanties et la durée de vie, son coût énergétique, l'emballage et le coût de l'achat.

Liste des critères retenus pour chacun des segments d'achats

Fournitures de bureautique et de papèterie :

- FSC ou papier recyclé
- coût du produit
- groupement de commandes
- choix d'un fournisseur local
- conditionnement limitant les emballages
- encre végétale pour imprimante multifonction

Travaux d'imprimerie :

- papier recyclé
- label Imprim'Vert, encre végétale
- conditionnement limitant les emballages
- impression en France
- coût de l'impression

Produits d'entretien :

- fournisseur local ou achat par le personnel
- écolabel
- réduction des emballages primaires
- coût du produit

Déplacements :

- distances longues : de préférence en train
- distances courtes : de préférence en transport collectif

Prestations de restauration :

- produits locaux ou issus du commerce équitable, de saison et de préférence cultivés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ou raisonnée
- sans viande rouge
- avec de la vaisselle durable
- coût de la prestation
- valeur sociétale ajoutée : prestataire local, professionnels de l'insertion par le travail

Matériel informatique :

- label d'économie d'énergie
- fournisseur local, prestataire local
- recyclage du matériel usagé (reprise par le fournisseur ou apport volontaire par le personnel ; traçabilité quant au traitement),
- contrat de location avec maintenance préventive annuelle (pour imprimante multifonction)

Energie :

- électricité verte (ENERCOOP)